

Inventer le Grand Paris

Regards croisés sur Paris et les métropoles 1919-1944

Colloque international 4 et 5 décembre 2014 – Petit Palais (Paris)

APPEL A COMMUNICATIONS

Ce colloque a pour ambition de réévaluer la planification du Grand Paris en croisant les regards et les études sur les métropoles. Interdisciplinaire et transnational dans sa conception, il vise à éclairer une période assez longue de l'histoire de la pensée urbaine. Son champ chronologique couvre deux décennies marquées, à leurs deux extrémités, par l'expérience des guerres. Ce contexte oblige à reconsidérer les liens entre urbanisme et politique.

Malgré la force des conflits et des nationalismes, les circulations des modèles de projection et d'organisation des territoires métropolitains n'ont pas été entravées. Elles connaissent au contraire un véritable élan durant l'entre-deux-guerres, portées par des mouvements associatifs, des groupements professionnels et des personnalités emblématiques, politiques et académiques, de la réforme urbaine et du « municipalisme ».

En France, deux textes législatifs importants, l'un de portée nationale – la loi du 14 mars 1919 sur les plans d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) des villes –, l'autre de portée plus régionale – la loi du 19 avril 1919 sur le déclassement des fortifications et l'annexion de la zone *non aedificandi* de la capitale – ouvrent cette période de réflexions et de grands chantiers urbains. Des dynamiques de professionnalisation (l'École des hautes études urbaines, antécédente de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, est fondée en 1919) et d'émulation intellectuelle autour de nouvelles revues (*La Vie urbaine* paraît en 1919, *Urbanisme* en 1932), des congrès internationaux d'architecture et d'urbanisme, des concours et des expositions animent durant l'entre-deux-guerres les milieux de l'urbanisme et des élites locales. Leurs activités nous invitent à mettre en perspective l'expérience urbaine et sociale du Grand Paris et à la comparer avec d'autres grandes agglomérations, qu'elles soient capitales, métropoles régionales, villes impériales, villes coloniales ou encore villes américaines vers lesquelles s'exporte le savoir-faire des urbanistes français. Que partagent ces villes avec le destin de Paris qui demeure une référence ?

Au-delà des questions de planification, ce sont aussi les réalisations qui interpellent les contemporains. Réseaux de transports et grands services urbains, programmations de logements et amélioration de l'habitat, équipements métropolitains innovants sont inscrits à l'agenda des administrations, des grands corps et des élus. Ce dynamisme de l'interventionnisme public et de l'initiative privée répond à des enjeux de peuplement et de pacification sociale. Durant cette période comment se renouvellent les cadres politiques, les formes urbaines et paysagères, les configurations d'acteurs et les modes de financement qui agissent profondément sur la transformation des agglomérations ?

2014, une date anniversaire

Comité d'organisation

Emmanuel Bellanger
(CNRS/CHS)

Florence Bourillon
(U-pec/CRHEC)

Frédéric Bertrand
(ENSAPB/Ipraus)

Corinne Jaquand
(ENSAPB/Ipraus)

Viviane Claude
(U-pec/Lab'Urba)

Comité scientifique

Emmanuel Bellanger
(CNRS/CHS)

Frédéric Bertrand
(ENSAPB/Ipraus)

Florence Bourillon
(U-pec/CRHEC)

Karen Bowie
(ENSAPLV/AHTTEP)

Pierre Chabard
(ENSAPLV/AHTTEP)

Viviane Claude
(U-pec/Lab'Urba)

Laurent Coudroy de Lille
(U-pec/Lab'Urba)

Annie Fourcaut
(Université de Paris I/CHS)

Corinne Jaquand
(ENSAPB/Ipraus)

Isabelle Grudet
(ENSAPLV/Let)

André Lortie
(ENSA de Normandie/ACS)

Nathalie Roseau
(ENPC/LATTS)

Clément Orillard
(U-pec /Lab'Urba)

Frédéric Pousin
(ENSP de Versailles/LAREP)

Simon Texier
(Université de Picardie
Jules Verne)

C'est en 1934 que l'architecte Henri Prost et les services de la direction de l'extension de Paris achèvent, pour le compte du Comité supérieur d'aménagement de la Région parisienne (CSARP) institué en 1928. Approuvé en 1939, le Plan d'aménagement de la région parisienne (PARP) est le premier document d'urbanisme officiel à afficher l'ambition de maîtriser la croissance de la région capitale.

Quatre-vingts ans après sa publication, nombre de questionnements soulevés par ce plan ambitieux semblent encore à l'ordre du jour, comme « organiser le Grand Paris et non l'étendre davantage ». À la question de l'extension, jusqu'ici essentielle, s'ajoute celle des limites, artificiellement résolue dans le plan de 1934 par la géométrie d'un cercle de 35km mesuré depuis Notre-Dame, et sans cesse reposées depuis. À ce questionnement récurrent s'ajoute aussi celui de l'organisation rationalisée de l'agglomération parisienne et en particulier de sa grande banlieue, alors perçue comme sous-équipée, sous-administrée et enclavée. Signe des temps, la ville de Paris apparaît dans les documents graphiques comme une tache aveugle au cœur de la région à laquelle elle donne son nom, comme si cet effort d'organisation ne la concernait pas.

Mais le PARP est aussi l'occasion d'explorer des dispositifs innovants, comme le zonage ou les « autostrades » et leur insertion paysagère, qui étaient au cœur des problématiques internationales et de la construction des savoir-faire. Prost, Grand prix de Rome, urbaniste du Protectorat marocain, est un agent de diffusion de ses propres expériences dans ce que certains ont considéré comme des laboratoires de l'urbanisme français. Mais ce sont aussi les expériences nord et sud-américaines que l'on devine dans les images des tracés autoroutiers que l'on pourrait qualifier de parkways. Il ne faut pas également négliger l'émulation au sein de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris où Henri Prost intervient comme enseignant, au même titre que Jean Royer par exemple, autre membre du CSARP.

Si la période considérée concerne évidemment l'entre-deux-guerres, il importe de s'interroger sur la postérité du PARP durant l'Occupation et la Reconstruction au prisme du mouvement moderne, d'une certaine technocratie en aménagement et du contexte international.

Un programme de colloques pluriannuel

Ce colloque des 4 et 5 décembre 2014 s'inscrit dans un programme pluriannuel qui vise à reconsidérer les plans et les études entreprises sur le Grand Paris tout au long du XX^e siècle.

Le premier colloque, qui s'est tenu à la Cité de l'architecture et du patrimoine en décembre 2013, portait sur les travaux de la Commission d'extension de Paris qui publia en 1913 un rapport considéré comme la première formulation d'un projet d'ensemble pour un « Grand Paris ». Aux lendemains de la Grande guerre, en 1919, la Commission organisa un concours international pour « l'extension de Paris et l'aménagement de la région parisienne ». Il fut remporté par le Grand Prix de Rome, Léon Jaussely (1875-1932). Ce premier colloque avait fait une large part au contexte international de l'époque qui voyait l'émergence des grands plans et des premiers congrès d'urbanisme.

Avec cette deuxième étape de la réflexion engagée à l'occasion des quatre-vingts ans du rapport de 1934, c'est peut-être moins l'histoire du Grand Paris comme concept métropolitain que l'histoire des outils méthodologiques, techniques, politiques et « pédagogiques » mis au point pour donner corps à ce concept métropolitain, qui sont interrogés.

L'époque est marquée partout dans le monde par l'affirmation de l'échelle régionale dans la planification urbaine qui transforme les attendus sur le plan et la composition urbaine et convoque des outils de représentation plus abstraits. Les méthodes d'investigations s'ouvrent à un ensemble de champs disciplinaires fondant la prospective urbaine, ainsi qu'aux prémices d'une écologie urbaine qui emprunte à la biologie pour instaurer une vision dynamique de la société.

Du point de vue international et comparatif, il est intéressant de se pencher sur la communication et la publicité qui est faite autour des projets pour les mettre à la portée du grand public par des médias variés, expositions, brochures, publications, films documentaires.

L'objectif de ce colloque, qui s'adresse à un large public, est de réinterroger la construction du Grand Paris, comparée à d'autres métropoles, pour mieux comprendre la permanence et les évolutions des dynamiques territoriales sur le long terme.

Les propositions de communication en français ou en anglais (d'une durée de 20 minutes) sont à faire parvenir par courriel à l'adresse suivante :

inventer.grandparis@gmail.com

Sous la forme d'un document Word d'une-demi page A4 maximum (1 200 signes environ) accompagné d'un CV court (nom, coordonnées, formation et diplômes, activité et organisme de rattachement, thèmes de recherche et principales publications) au plus tard le 20 mai 2014.